



# **Fiscalité** **Douanes & Accises**

Les Fondamentaux



# LES FONDAMENTAUX DE LA LÉGISLATION EN DOUANES ET ACCISES

L'ensemble des thématiques et opérations douanières clés sont expliquées (avec exemples et exercices) afin d'assurer la compréhension de base de la réglementation relative aux douanes et accises. Ce programme s'appuie sur le référentiel de compétences européen ([EU Customs Competency Framework](#))

**La formation est reconnue par l'Administration Générale des Douanes et Accises pour l'inscription dans le registre d'immatriculation des représentants en douane.** Elle est acceptée par l'administration comme preuve suffisante de connaissance de la réglementation douanière et accisienne telle que visée à l'article 127, § 4, deuxième tiret de la loi générale sur les douanes et accises, pour l'introduction des déclarations douanières en Belgique.

Un programme de 72 heures de formation en douane, accise et TVA qui vous permet d'acquérir les compétences pour accéder à la profession.

## BÉNÉFICES POUR VOUS ET VOTRE ENTREPRISE

### Pour moi

- ▶ Acquisition des compétences juridiques et pratiques de base liées aux principaux concepts utiles en douanes et accises.
- ▶ Compréhension des enjeux et risques liés au respect des règles douanières.
- ▶ Capacité à trouver les informations utiles, les documents et les ressources officielles.
- ▶ Capacité à identifier les principaux acteurs (internes et externes) du processus douanier, leur rôle et comment interagir.

### Pour mon entreprise

- ▶ Optimisation des transactions internationales.
- ▶ Conformité aux règles d'import-export, de dédouanement et de déclaration douanière.
- ▶ Diminution des risques de défaillance lors des contrôles.
- ▶ Accroissement des compétences et formalisation de celles-ci en vue de l'obtention du statut AEO.

## RESPONSABLE PROGRAMME



**Marc Bourgeois**, Professeur ordinaire à la Faculté de droit de l'Université de Liège. Directeur du Master de spécialisation en droit fiscal de l'ULiège. Co-président du Tax Institute de l'ULiège. Co-responsable académique du Certificat en finances publiques (ULiège et UCL).

Avec le soutien de :



S'INSCRIRE



**" Cette formation est un must pour acquérir les bases en matière douanière. J'ai aimé l'approche didactique des experts de terrain, les échanges entre participants et le côté pratique. » "**

**Linda Lamock**,  
Logistic manager, ICE WATCH



Durée : 9 jours – 72 heures



HEC Liège Executive Education  
Campus HEC Liège  
Rue Saint-Gilles, 199 - 4000 Liège



Voir page suivante informations complémentaires



Français



Essentiel



Online



Sarah Henry  
T. +32(0)4 232 72 34  
s.henry@uliege.be

## EXPERT COORDINATEUR DU PROGRAMME



**Raphaël Van De Sande**, Conseiller - Chef de division Marketing à l'administration des douanes et accises, SPF Finances, Opérations, Center régional Liège-Luxembourg. Coordinateur Formation externe. Coordinateur risques entreprises senior (AEO).

## AUTRES INTERVENANTS

- ▶ Près de 30 experts se succéderont.
- ▶ Ils sont issus par exemple : SPF Finances (AGDA), SPF Economie, Commission Européenne (DG TAXUD), Organisation Mondiale des Douanes, Avocat, Magistrat, Sociétés de conseil et d'audit privés (y compris Deloitte, EY, PWC...), société de représentants en douanes,...



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### CONDITIONS D'ADMISSION

Disposer d'un diplôme de niveau bachelier ou pouvoir démontrer d'une expérience suffisante.

### PUBLIC CIBLE

Professionnels actifs dans les secteurs de l'importation et de l'exportation : entreprises et services publics, CCI, cabinets d'avocats et de conseil, responsables et collaborateurs des services des douanes et accises, secteur logistiques, comptables et financiers, magistrats spécialisés en droit pénal et droit fiscal.

### POSSIBILITÉS DE RÉDUCTION

Si inscription via l'Institut de Formation Judiciaire : mentionnez la référence IFJ ainsi que le corps, sur le bulletin d'inscription en ligne.

L'institut prendra en charge les frais des personnes qui s'inscrivent par l'IFJ, uniquement si elles sont présentes ou remplacées éventuellement par un collègue qui signera la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

### TITRE DÉLIVRÉ

Certificat de réussite délivré par HEC Liège Executive Education et le Tax Institute .

### CECI POURRAIT AUSSI VOUS INTÉRESSER

- ▶ Classement tarifaire, Origine et Valeur en douane
- ▶ TVA en douanes et accises
- ▶ Procédures Spéciales
- ▶ Import – Export (déclaration douanière)
- ▶ Customs Compliance in eCommerce



### CONTACTEZ-NOUS

HEC Liège Executive Education  
Sarah Henry  
T. +32(0)4 232 72 34  
s.henry@uliege.be

CE PROGRAMME  
EST-IL FAIT POUR MOI ?

# PROGRAMME\*

## LES FONDAMENTAUX DE LA LÉGISLATION EN DOUANES ET ACCISES

PÉRIODE	HORAIRE		PROGRAMME
Jour 1	08:00	12:00	Douanes et accises - en droit
	13:00	17:00	Douanes et accises dans le monde : Aperçu interne – Rapport avec le commerce international
Jour 2	08:00	12:00	Tarif douanier
	13:00	17:00	Mesures douanières et mesures (non fiscales) de politique commerciale
Jour 3	08:00	12:00	Origine des marchandises
	13:00	17:00	Valeur en douane des marchandises
Jour 4	08:00	12:00	Introduction des marchandises sur le territoire douanier et dépôt temporaire
	13:00	17:00	Régimes douaniers - Autorisations AEO
Jour 5	08:00	12:00	Déclarations en douane
	13:00	17:00	Accises : introduction – fiscalité et circulation des produits
Jour 6	08:00	12:00	Déclaration d'accises, recherche et recouvrement, application AGDA et e-commerce produits d'accises
	13:00	17:00	Accises : approche par secteurs d'activités et produits
Jour 7	08:00	12:00	Régimes de TVA à l'importation et à l'exportation
	13:00	15:00	TVA OSS - IOSS
	15:00	17:00	Législations non fiscales
Jour 8	08:00	12:00	Pouvoirs d'investigation de l'AGD&A et modes de preuve
	13:00	17:00	Dette douanière, recouvrement et remboursement du montant des droits
Jour 9	08:00	12 00	Contentieux administratif et judiciaire - Transactions – Éléments de droit pénal douanier (I)
	13:00	17:00	Contentieux administratif et judiciaire - Transactions – Éléments de droit pénal douanier (II)
Jour 10			EXAMEN

\*Programme à titre indicatif